

autorisés par la mode ; le mauvais goût avait permis des licences trop nombreuses qu'il était donné à Clément Marot de faire disparaître de notre littérature. Si nous la rapportons ici, c'est qu'elle nous paraît intéressante comme un monument de l'époque, comme un acte particulier à Jehan de Paris, démontrant son érudition et sa verve.

Louis XII fut reçu à la porte du Rhône par les Conseillers, la Noblesse, les Officiers, les Marchands, les Confréries, le Clergé et les enfants de la ville. Il fut harangué par l'évêque suffragant de Lyon, par le lieutenant général du Bailli (messire Claude Lecharron), et par Pierre Chavet, docteur en droit.

Les rues furent tendues de tapisseries et de toiles, suivant l'usage. Le roi, conduit sous un dais recouvert de soie bleue semée de fleurs de lis d'or, jusqu'à la rue Porte-Froc où MM. de l'église St-Jean vinrent le recevoir, put jouir, sur son passage, du spectacle de plusieurs allégories. On avait placé un échafaud, ou théâtre, sur chacune des places de la Grenette, de l'Herberie, des Changes et au pont du Rhône. Les personnes qui montaient ces estrades récitèrent des strophes composées pour la bienvenue de Sa Majesté.

La même cérémonie avait eu lieu, le 7 août précédent, en l'honneur de Mgr l'archevêque François de Rohan, à sa première entrée à Lyon. Ce prélat venait prendre possession du siège archiepiscopal laissé vacant par la mort de son prédécesseur André d'Epinay.

Dès le 21 juillet 1506, on délibérait dans l'hôtel communal, sur les *ystoires* à composer. *Jehan de Paris fit rapport du get des quatre ystoires qu'il composa, l'une à la porte de Bourgneuf, l'autre vers le Griffon, l'autre ès-changes et l'autre au Palais.*

Ces *ystoires* furent mêlées de couplets ou devises rimées, à la louange de Monseigneur. Elles furent représentées par des